

► L'investissement dans l'enseignement supérieur

Les questions relatives à l'enseignement supérieur font partie de ces thèmes oubliés lors de la campagne présidentielle. Les candidats auraient pu se saisir des récents travaux émanant du Conseil d'Analyse Economique (CAE) ¹. En décembre 2021, une note écrite par Gabrielle Fack et Élise Huillery, toutes deux professeures à l'Université Paris-Dauphine, intitulée « **Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace** » a été remise au gouvernement.

Cette note est en accès libre sur le site Internet du Conseil ². Sa lecture peut être enrichie par celle des 3 « focus », pour reprendre la terminologie du CAE : un premier consacré aux coûts de l'enseignement supérieur ³, un deuxième aux rendements des différents diplômes ⁴ et un troisième aux inégalités d'accès suivant les revenus des parents ⁵. Les analyses exposées sont étayées par de nombreuses et variées références bibliographiques. Parmi les données et les conclusions issues de cette note, nous retiendrons les points suivants :

- En 2020, 49 % des 25-34 ans sont diplômés du supérieur en France, ce qui place le pays dans la moyenne des pays de l'OCDE (on est passé de 310 000 étudiants en 1960 à 2,8 millions aujourd'hui) ;
- La France consacre 1,5 % de son PIB à l'enseignement supérieur ce qui la place là encore dans la moyenne des pays de l'OCDE mais derrière les pays du nord de l'Europe. **Mais depuis 2010, la dépense par étudiant est en baisse constante.** A l'université, le nombre d'étudiants a augmenté de 20 % entre 2010 et 2020 alors que le nombre d'enseignants a diminué de 2 % ;
- Si le coût moyen de formation est de 5 250 euros par an et par étudiant, **il existe de très grandes disparités entre**

les formations : de 3 700 euros pour un étudiant en licence (avec des variations importantes entre les spécialités) jusqu'à 13 400 euros pour un élève de classe préparatoire. Cet écart est essentiellement expliqué par les différences sur le taux d'encadrement et le nombre d'heures de formation ;

- Le taux de réussite d'une formation croît de façon assez linéaire avec le coût par an et par étudiant de cette formation ;
- La très forte démocratisation scolaire observée depuis les années 1960 n'a pas entamé la hiérarchie salariale des diplômes. Celle-ci se maintient au fil des générations ;
- Sur toute une carrière professionnelle, le revenu permanent attendu d'un diplôme est quasiment proportionnel au coût de la formation suivie, avec toutefois une très grande variabilité en fonction des spécialités ⁶. Sans surprise, les grandes écoles d'ingénieurs se détachent en termes de coûts et de revenus ;
- Malgré des contextes institutionnels très différents, **les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur sont très comparables entre la France et les Etats-Unis.** Un jeune issu d'une famille aisée a trois fois plus de chance d'accéder à l'enseignement supérieur qu'un jeune issu d'une famille aux revenus modestes. Cette inégalité est encore plus marquée pour l'accès aux formations les plus sélectives (Médecine, grandes écoles).

Les auteures terminent leur note par un certain nombre de recommandations chiffrées :

- Créer des places supplémentaires dans les filières courtes et augmenter les moyens en licence et en master. Coût estimé entre 2,6 et 4,8 milliards d'euros par an avec plusieurs scénarii possibles ;
- Augmenter les bourses et faire en sorte qu'elles atteignent 66% des étudiants contre 37% aujourd'hui. Coût estimé 870 millions d'euros par an ;
- Rénover et développer des résidences étudiantes. Coût estimé : 300 millions d'euros par an.

L'effort proposé représente entre 0,2 et 0,3 % du PIB ce qui amènerait la France au niveau de pays tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas en matière de dépense publique pour l'enseignement supérieur. ■ **JC**

1 Le Conseil d'analyse économique, créé auprès du Premier ministre, a pour mission d'éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses de ses membres, les choix du Gouvernement en matière économique.

2 <https://www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-pour-un-investissement-plus-juste-et-plus-efficace>

3 <https://www.cae-eco.fr/les-couts-des-formationen-dans-lenseignement-superieur-francais-determinants-et-disparites>

4 <https://www.cae-eco.fr/tout-diplome-merite-salaire-une-estimation-des-rendements-prives-de-lenseignement-superieur-en-france-et-de-leur-evolution>

5 <https://www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-un-acces-inegal-selon-le-revenu-des-parents>

6 Les spécialités sont classées dans l'étude en 4 catégories : a) Sciences de la matière et du vivant b) Sciences humaines et sociales c) Mathématiques-ingénierie-STIC d) Droit et économie